Etat de Marie Galante après le départ des Hollandais

(de BAAS, col C/7A/3)

"Le sieur THAUVET ¹ que M. le Gouverneur avait fait capitaine s'est embarqué avec les Flamands en la compagnie de son beau-frère BERCHAUD ², et de son frère" (de BAAS, col C/7A/3).

J'ai trouvé l'isle dans un déplorable état, l'ennemi ayant tout pillé, et brûlé en plusieurs endroits, particulièrement chez Mademoiselle de SURMONT ³, et tout le quartier du Vieux Fort, et emporté la plus grande partie des nègres. L'on fait état de près de 700 travaillant, et 80 à 100 chevaux, le tout contre la parole donnée aux habitants de les laisser jouir en repos de tous leurs biens, qu'ils seraient les maîtres comme auparavant chez eux, et qu'au lieu de souffrir par une défense sévère du commerce ils en auraient la liberté avec toute sorte de nations, et qu'il ne leur manquerait point de nègres...

Les officiers dirent tous unanimement qu'il fallait se battre, mais il arriva qu'un peu avant la lune levante, DUPLESSIS ⁴ étant allé faire la ronde, BERCHAUD fut alors dans tous les corps de garde persuader et solliciter tous les habitant à se rendre, lequel en gagna plusieurs par les avantages qu'il leur faisait voir, en sorte que la plus grand partie ne parlait plus de se battre quand la lune se leva, et fut envoyé à bord de l'amiral l'avertir de ce qui se passait, CHAIGNEAU, le jeune THAUVET, et LA ROZE, et leur dire qu'ils eussent à envoyer un officier parce qu'on avait résolu de leur rendre la place... Les plus criminels sont partis avec l'ennemi, quand ils ont su qu'ils ne voulaient point garder la terre. Leur nom est BERCHAUD, CHAIGNEAU, THAUVET, LAFOREST ⁵, BIGOT ⁶, GEBERT ⁷, LA CROIX ⁸, et TORIN ⁹, lesquels ont embarqué tout leur butin, et laissé leurs places à l'abandon". (de BAAS, Col. C/7A/3).

Duplessis, procureur du Roi

¹ THAUVET: Daniel Thauvet! 1665; André Thauvet! 1680. voir DE MARIE-GALANTE A NEW ROCHELLE; Histoire de la famille THAUVET *Georganna Klass Willits, Arnaud Vendryes* www.ghcaraibe.org/bul/ghc015/p0122.html

² Josué BERCHAUD x ca 1665 Jeanne THAUVET www.ghcaraibe.org/bul/ghc015/p0123.html

³ Probablement épouse de Henri DURAND de SURMONT.

^{22/03/1670} lettre de M. de Baas, gouverneur de la Martinique « M. de Themericourt a fait mettre en prison un gentilhomme nommé SURMONT qui a épousé une de ses proches parentes » (ANOM C/8a/1).

^{18/04/1673} lettre de M. de Themericourt au Conseil souverain transcrite par le greffier Parise de la Seine 3°/4° ligne : Henry DURAND soit disant Sr de SURMONT (ANOM F8/221). voir sur la carte la propriété SURMONT.

⁴ Recensement Guadeloupe 1671 magasin de la Cie Basse-Terre

⁵ Peut-être Louis Laforest! 1665

⁶ François BIGOT! 1665

⁷ GEBERT, GOBERT ou GAUBERT : Pierre GAUVERT ! 1665

⁸ LA CROIX sans renseignement

⁹ Jacques TAURIN ou THORIN. Un Sieur TORIN, marchand à Amsterdam en 1662 (CGHIA cahier 22 décembre 1987 p.124)

Inventaire des biens abandonnés à MARIE GALANTE par quelques habitants de la dite île lors de la descente des Hollandais le dernier de Mai 1676 (28/02/1678) (ANOM E 359)

 $\begin{array}{l} \textit{MARIE GALANTE} \\ \textit{VAVON} \end{array} ^{10} (\textit{greffier}) \end{array}$

L'an mil six cent soixante dix huit et le vingtième jour du mois de Mars, par vertu de l'ordonnance de Monseigneur le Comte de BLENAC, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi des îles et terres fermes de la Mérique, à nous rendue Vincent GONNAIRE ¹¹ de VAULUISANT ¹² juge civil et criminel de cette île Marie Galante, par le sieur Jean ROY ¹³ capitaine d'une compagnie d'habitants de l'île Martinique, datée du vingt huitième février dernier, nous avons en compagnie de notre greffier procédé le plus exactement que faire ce peut, au procès verbal et inventaire et description de l'état où sont présentement les sucreries, habitations, maisons, bestiaux et autres choses délaissées et abandonnées par quelques habitants particuliers de cette île lors de la descente qui y ont fait les Hollandais le dernier de mai mi1 six cent soixante seize, et ce suivant et conformément au mémoire et justificatifs que nous a fournis le dit Sieur ROY daté à la Martinique le dit jour vingt huitième de février dernier assisté du Procureur du Roi de cette dite île en présence des officiers et principaux habitants d'icelle qui l'ont avec nous et greffier signé :

PREMIEREMENT une habitation et sucrerie située au premier étage du bord de la mer quartier de la Savane ¹⁴ qui appartenait en communauté aux Sieurs GOBERT ¹⁵et LA CROIX ¹⁶ lesquels sont montés à Tabac où ils se sont retirés avec les Hollandais, laquelle habitation contient en premier lieu deux cents pas de large sur la hauteur de mil au premier étage du bord de la mer, et au-dessus le tout joignant trois autres cents pas de large sur la hauteur de mil, sur icelle il y a une case de charpente palissadée de planches, laquelle est en partie désagréée de ses portes, planches et fenêtres. La sucrerie joignante faite de maçonnerie est couverte d'une plate de forme laquelle est aussi dégarnie de ses portes et fenêtres, un comble de moulin de charpente couvert de têtes de cannes sous lequel il n'y a ni chappe ni rouleaux. La vinaigrerie qui n'est autrement de conséquence ni ayant dedans aucun canot ¹⁷. Il reste encore pour appartenir à cette habitation savoir, une cavale entre les mains du procureur du Roi, un cheval et une pouliche qui sont errants. Cette habitation pourrait encore donner plus de vingt cinq mille livres de sucre présentement eu égard au dommage que les bestiaux y ont fait, et la richesse des cannes. Ceux qui pourront avoir plus légitimement des prétentions sur icelle est la dame veuve d'Ester GUILMETON ¹⁸ et les sieurs SAUVAGET ¹⁹ demeurant à La Rochelle, qui ont vendu icelle aux dits LA CROIX et GOBERT qui leur en doivent plus de la moitié.

ITEM une autre habitation et sucrerie au dit quartier de la Savane premier étage qui appartenait au Sieur Jacques TAURIN ²⁰ lequel est aussi décédé à Tabac, dont la femme est âgée d'environ vingt ans et leur petite fille âgée de deux ans et demi sont présentement en l'île Guadeloupe qui attendent les ordres pour revenir ici. Cette habitation a en premier lieu six cents pas de large sur la hauteur de mil au bout desquels sont encore quatre cents pas de large sur la dite hauteur de mil, de plus il y a encore deux cents pas de large à côté et presque tout joignant les dites premières six cent pas sur pareille hauteur de mil, lesquels tout ensemble composent cette habitation, sur laquelle il y a une case de charpente, palissadée de planches, une sucrerie aussi de charpente palissadée de planches et couverte d'essentes, une vinaigrerie à côté avec le comble de moulin fait de charpente et couvert d'essentes ainsi que la dite case et vinaigrerie, une cuisine et un magasin au fond fait de charpente dont le pignon de la dite cuisine est de maçonnerie avec une cheminée four et potager un puits couvert d'un appentis de charpente couvert d'essentes.

La case du commandeur est faite de bois ronds et couverte d'essentes. Il est à remarquer que toutes les portes et fenêtres tant de la dite case, sucrerie, cuisine, et presque toute la Palissade d'icelle cuisine planchers haut et bas et cloisons de la

¹⁰ René VAVON! 1680

¹¹ lire GOUVERNE.

¹² VAULUISANT (ANOM C8 A5 - Plainte en 1689 du Sr. AUGIER contre le Sr. de VAULUISANT) .

¹³ Jean ROY voir Personnes et Familles à la Martinique...

¹⁴ Le quartier de la Savane est actuellement Grand Bourg.

¹⁵ GOBERT ou GAUBERT : Pierre GAUVERT ! 1665

¹⁶ LA CROIX sans renseignement

¹⁷ canot : bac en bois où l'on verse le sirop où il se refroidit et cristallise.

¹⁸ Ester GUILMETON sans renseignement

¹⁹ les sieurs SAUVAGE : Etienne SAUVAGE bourgeois et marchand de Dieppe

²⁰ Jacques TAURIN ou THORIN. Un Sieur TORIN, marchand à Amsterdam en 1662 (CGHIA cahier 22 décembre 1987 p.124)

dite case ont été enlevées, même plusieurs canots de dedans dans la dite sucrerie et vinaigrerie lesquels canots l'on pourra reprendre sur ceux qui les ont enlevés. Il parait encore et reste, appartenant à cette habitation et sucrerie entre les mains de l'Econome de Monsieur de BOISSERET, un mulet, une mule, un cheval caracol, et un bœuf, entre les mains de Monsieur LUCE ²¹ un petit cheval, un bœuf, une grande poêle de cuisine à faire farine. De plus l'on a reconnu depuis pour une cavale pleine et une autre pouliche sortie d'icelle laquelle est entre les mains du Sieur DHOMBLIERES ²². Sur cette habitation il y avait des cannes de plantées pour faire plus de cent soixante mil livres de sucre, mais le feu y ayant passé l'année dernière et les bestiaux ayant mangé grand nombre de végétaux, tout considéré l'on estime qu'on y peut faire encore plus de soixante mille livres de sucre, il y a encore dessus une quantité de vivres mais de très mauvais ordre.

Il y a en outre, un petit magasin au bourg fait de charpente et palissadé de planches et couvert d'essentes dans lequel demeure le Sieur Charles DESBOCQUETS ²³, ceux qui pourraient apparemment avoir des prétentions sur cette habitation est une fille du dit feu Sieur THORIN sortie de son premier mariage, laquelle est en France, qui prétend moitié dans tout le bien de son feu dit père, sa veuve dont est parlé ci-dessus, pour ses justes droits matrimoniaux et légitimes de sa petite fille, lesquelles l'on ne croît pas ni les uns ni les autres être en état de peu de valeur. Le Sieur DAUVILLLE ²⁴ a prétention sur cette habitation, laquelle ne lui a pas été payée entièrement par le dit RÉMY ²⁵.

ITEM une autre petite habitation au quartier du Vieux Fort de cette île, premier étage, qui appartenait au nommé Nicolas CLAUDE ²⁶ lequel est à la Martinique avec sa femme, il y a une case de rondins qui ne doit être estimée d'aucune considération.

ITEM une place au-dessus de l'habitation de BONRENOM ²⁷, qui appartenait au Sieur BLONDEAU ²⁸, chirurgien qui est mort à Tabac, sa veuve et enfant présentement demeurant à la Guadeloupe, cette habitation contient deux cents pas de large sur cinquante de haut laquelle est en haziers ²⁹ et sur laquelle il n'y a point de case.

ITEM une habitation au quartier des Basses ³⁰, premier étage, appartenant à Charles VALOIS ³¹ qui est mort à Tabac, contenant de largeur cent pas sur la hauteur de mil au premier étage, sur laquelle il y a une case de bois ronds, couverte d'essentes, plantée en vivre et herbe à indigo avec une indigoterie garnie de son puit et autres choses consommables en icelle sur laquelle est demeurant Jacques LEGRIS ³². Il y a le nommé Robert RUAUX ³³, qui a des prétentions sur icelle qui ne sont point encore définies, ainsi que sur tout autre cent pas de terre joignant celle-ci dessus où il y a deux indigoteries débaties iceux plantées en herbe à indigo et vivre.

ITEM a encore le dit Sieur Charles VALOIS en communauté avec le dit RUAUX, une habitation au quartier de la Magdeleine contenant trois cents pas de large ou environ sur la hauteur de mil sur laquelle est bâtie une case de charpente palissadée de planches et couverte d'essentes, le tout abandonné depuis longtemps qui est tout ce que nous avons connaissance appartenir et dépendant des biens des déserteurs et lesquelles choses disparaissent tous les jours et viendront dans peu à rien, particulièrement les bâtiments s'il n'y est présentement pourvu.

3

²¹ LUCE: Antoine et Nicolas!1665; Antoine! 1680

²² DHOMBLIERES / d'HOMBLIERES - Louis d'HOMBLIERES, Ecuyer , marié à Renée YVER. Leur fille Marie épouse Jean VAN HOUDEN HOVEN de VIEILLECOURT, Procureur Général au Conseil Souverain à la Martinique. Son frère Antoine d'ARLY habitant du Trou au Chat, fait enregistrer les titres de sa famille au Conseil Souverain de la Martinique le 7 Mai 1727. Cf. Emile HAYOT CCS et ADM B4.

²³ Charles DESBOCQUETS: ! Guadeloupe 1664 Montage de Beausoleil x Marie DENIS

²⁴ DAUVILLE : Gilles ! 1665 et www.ghcaraibe.org\bul/ghc017/p0145.html

[«] La barque de M. DAUVILLE, fine voilière, était allée annoncer au gouverneur général la présence d'une importante flotte hollandaise dans les parages » *R.P. Maurice Barbotin* Arawaks et Caraïbes à Marie Galante

²⁵ RÉMY sans renseignement.

²⁶ Nicolas CLAUDE sans renseignement.

²⁷ BONRENOM sans renseignement. Ce ne peut pas être une erreur pour BOSREDON.

²⁸ BLONDEAU sans renseignement.

²⁹ haziers : broussailles

³⁰ quartier des basses, existe encore de nos jours "Pointe des basses", "les basses".

³¹ Charles VALOIS : « une petite pirogue qui conduisit en Guadeloupe, le sieur VALOIS, commandeur de la propriété de M. de THEMERICOURT, en 1676, annoncer à son maître la prise de Marie Galante par les hollandais » *R.P. Maurice Barbotin* Arawaks et Caraïbes à Marie Galante

³² Jacques LEGRIS: ! 1665 x Marie Dubocq; ! 1680 x Marguerite Vauquelin

³³ Robert RUAUX : Robin Ruaux ! 1665

Ce que fait et approuvé en présence et en la compagnie du Sieur ROY envoyé à cet effet, officier, et principaux habitants sous-signés, à Marie Galante le dit jour et an que dessus, signé MOULIER ³⁴, Y. ROY ³⁵, A. LUCE ³⁶, DAUVILLE, DHOMBLIERE, THAUVET ³⁷, I. TINONT ³⁸, RICORD ³⁹, DESBOCQUETS, CHASTIN ⁴⁰, DUCHESNE ⁴¹, HULLOT D.R. ⁴², GOUVERNE de VAULUISANT et René BAUFFERETON ⁴³ commis greffier. Collationné par moi greffier sous-signé à Marie Galante ce trentième jour du mois de décembre année soixante dix neuf. VAVON Greffier

³⁴ MOULIER! 1680

³⁵ Y ROY doit être Jean ROY voir plus haut

³⁶ A. LUCE Antoine Luce, notaire! 1665

³⁷ THAUVET : Pobablement André qui serait resté.

³⁸ I. TINONT: Jean Teneau?! 1680.

³⁹ RICORD : Bernardin Ricord ! 1665 ! 1680

⁴⁰ CHASTIN: Esllye Chastin! 1665; Helie Chastin! 1680

⁴¹ DUCHESNE : Guillaume Duchesne ! 1665

⁴² HULLOT D.R. sans renseignement.

⁴³ René BAUFFERETON : René Beauforton ! 1665

INDEX DES NOMS CITÉS

d'ARLY Antoine 3

AUGIER 2 de BAAS 1

BAUFFERETON ou BEAUFORTON René 4

de BONRENOM 3 BOSREDON 3 BERCHAUD Josué 1 BIGOT François 1 de BLENAC 2 BLONDEAU 3 de BOISSERET 3

CHASTIN Esllye ou Helie 4

CLAUDE Nicolas 3 DAUVILLLE Gilles 3-4 DESBOCQUETS Charles 3-4

DHOMBLIERES 3-4 d'HOMBLIERES Louis 3 DUBOCQ Marie 3 DUCHESNE Guillaume 4

DUPLESSIS 1

DURAND de SURMONT Henri 1 GAUBERT ou GOBERT 2

GAUVERT Pierre 1-2

GEBERT 1

GOUVERNE de VAULUISANT 2-4

GUILMETON Ester 2

HOVEN voir VAN HOUDEN

HULLOT D.R 4 LA CROIX 1-2 LAFOREST 1 LA ROZE 1

de LA SEINE voir PARISE

LEGRIS Jacques 3

LUCE Antoine et Nicolas 3-4

MOULIER 4

PARISE de LA SEINE 1

RÉMY 3

RICORD Bernardin 4

ROY Jean 2-4

RUAUX Robert ou Robin 3

SAUVAGET ou SAUVAGE Etienne 2

de SURMONT 1

TAURIN ou THORIN Jacques 2-3

TENEAUJean 4

THAUVET Daniel et André 1-4

THAUVET Jeanne 1 de THEMERICOURT 1-3

TINONT TORIN 1-2

VALOIS Charles 3

VAN HOUDEN HOVEN de VIEILLECOURT Jean 3

de VAULUISANT voir GOUVERNE

VAUQUELINMarguerite 3

VAVON René 2-4

de VIEILLECOURT voir VAN HOUDEN

YVER Renée 3